

Concerne : Examens de juin, organisation de la fin d'année, examens du mois d'août, rentrée de septembre.

Madame, Monsieur,

Ce courrier concerne la fin de l'année mais aussi la rentrée de septembre.

1. EXAMENS DE JUIN

Votre enfant a reçu ou va recevoir son horaire d'examens. Les matières sont clôturées le mercredi 29 mai 2019. Une semaine « blanche » est organisée du vendredi 31 mai au jeudi 6 juin (degrés 2 et 3) et du 7 juin au 13 juin (degré 1). Ceci signifie que cette période est consacrée aux révisions. Les localisations des examens sont affichées aux valves des élèves et sur les portes vitrées. Durant les examens, la ponctualité est particulièrement de mise. Les élèves de première année montent en rang. La salle Pedro Arrupe sert de salle d'étude surveillée.

Aucun élève ne peut se trouver dans le hall d'accueil ou dans la cour sans autorisation, même dans l'attente d'un examen oral. Les élèves qui présentent un examen oral auront une tenue vestimentaire adaptée, attendront en salle d'étude si nécessaire avant de se rendre devant la porte du local d'examen 5 à 10 minutes avant l'heure prévue.

Pour rappel et afin qu'il n'y ait aucun malentendu, l'emploi du GSM/smartphone reste interdit dans l'enceinte de l'école.

Aucune dérogation ne sera acceptée, d'autant plus qu'un GSM/smarphone allumé lors d'un examen peut être assimilé à une fraude ou une tricherie.

Les élèves restent dans le local d'examen jusqu'à la fin de celui-ci. Ils prévoient de s'occuper.

Nous demandons qu'un tri du plumier soit effectué au préalable. Une pochette/farde transparente est l'idéal.

2. CALENDRIER

JUIN 2019	1 - 2	3 à 6
Jeudi 6 juin	Cours	Fin des cours à 12h40
Vendredi 7 juin	Cours	Examens + mi-temps
Lundi 10 juin	Congé de Pentecôte	Congé de Pentecôte
Mardi 11 juin	Cours	Examens + mi-temps
Mercredi 12 juin	Cours	Examens + mi-temps
Jeudi 13 juin	Cours jusque 11h50, repas MDP puis ex EDM de 12h40 à 14h30 (fin des cours)	Examens + mi-temps
Du vendredi 14 au jeudi 20 juin	Examens pour tous + mi-temps	
Vendredi 21 juin	19h30 → Bal des rhétos à l'Agora	
Du vendredi 21 juin au mardi 25 juin	Délibérations → pas de cours durant cette période. Remise des livres au service « prêt des livres » selon horaire ci-dessous	
Mardi 25 juin	Remise des livres au service « prêt des livres » selon horaire ci-dessous Proclamation des rhétos à 18h30 à la salle Omnisports	
Mercredi 26 juin	Journée administrative. Animations possibles. Impression des bulletins et documents de fin d'année. Remise des livres au service « prêt des livres » selon horaire ci-dessous	
Jeudi 27 juin	09h00 - 10h00 → remise des bulletins aux élèves. Vacances	
	10 h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00 → emprunt de manuels pour les examens de passage selon horaire ci-dessous	
	9h00 - 11h00 et 13h00 - 16h00 → rencontres parents /professeurs sur rendez-vous	
	17h00 → dernier délai pour introduire un recours. Commission interne de recours dès 17h00	

Vendredi 28 juin	A partir de 12h → possibilité d'introduire une demande de photocopie d'examen	
	9h00 - 11h00 → emprunt de manuels pour les examens de passage selon horaire ci-dessous.	
	Dès 9h30 conseils de classe de recours (2 à 6)	
	11h00 → AG et repas des enseignants. Clôture de l'année scolaire	
JUILLET 2019		
Lundi 1er juillet	Permanence accueil 8h30 – 12h00 et 13h00 – 16h00 du lundi au vendredi sauf mercredi de 8h30 à 12h00	
	9 h00 - 11h00 et 13h00 - 16h00 → emprunt de manuels pour les examens de passage	
Mardi 2 juillet	A partir de 8h30 jusque 16h (fermé de 12h à 13h) → reprise des photocopies d'examens	
	9 h00 - 12h00 et 13h00 - 16 h00 → emprunt de manuels pour les examens de passage	
Mercredi 3 juillet au vendredi 5 juillet	8 h30 -12h00 permanence accueil → dernière limite pour remise des documents inscriptions (options et desiderata)	
Lundi 8 juillet	Fermeture du collège	
AOÛT 2019		
Vendredi 16 au vendredi 23 août	Réouverture du collège + permanence accueil 8h30 - 12h et 13h00-16h00 sauf mercredi 8h30-12h00	
Lundi 26 août	Examens de passage	
	8 h10 - 10h30	mathématique
	11h00 - 13h00	géographie, histoire, religion
	14 h00 -15h30	sciences
Mardi 27 août	Examens de passage	
	8 h10 -10h00	allemand, néerlandais, espagnol
	10h30 -12h30	anglais, éducation physique
	13h30 -15h30	économie, français, grec, latin
Mercredi 28 août	Examens de passage	
	8 h10 – 10h30	sciences
Jeudi 29 août	10h00	Accueil des nouveaux élèves (2-6) inscrits en cours de scolarité
	11h00	Accueil des nouveaux enseignants
Vendredi 30 août		Affichage des résultats ⇒ R (réussite) D (délibération) aux valves cour 1
SEPTEMBRE 2019		
Lundi 2 septembre	8 h30 - 10h00	Accueil et AG des professeurs
	10 h00 -13h00	Délibération de 2 ^e session
	13h 30- 15h30	Travail en coordination
	à 13h30	Affichage des décisions du conseil de classe et appel du titulaire en cas d'échec
	10h00-12h00	Distribution des livres en 2^e année
	13h00-16h00	Distribution des livres en 3^e année
Mardi 3 septembre Impression des bulletins	9h00 - 11h50	Rentrée officielle des 1^{ères} , Photo, discours et proclamation des classes, prêt des livres avec titulaire
	8h30-12h00	Distribution des livres en 4^e année
	13h00-16h00	Distribution des livres en 5^e année
Mercredi 4 septembre	8h10 - 11h50	Horaire normal en 1 ^{ère} année
	8h30 - 11h50	Rentrée en 2 ^e année
	8h30 - 11h50	Rentrée en 3 ^e année
	9h30 - 11h50	Rentrée en 4 ^e année
	8h30-12h00	Distribution des livres en rhéto
Jeudi 5 septembre	8h10 - 15h20	Horaire normal pour 1-2-3-4
	8h30	Rentrée en 5 ^e année. Fin des cours à 11h50
	8h30	Rentrée en 6 ^e année. Fin des cours à 11h50
	14h30	Dernier délai pour introduire un recours
	16h30	Commission interne de recours
Vendredi 6 septembre	Selon horaire affiché	Conseils de classe (éventuels) de recours
Lundi 9 septembre		Communication de la décision du conseil de classe de recours (par recommandé)

3. REUNION DES PARENTS

Pour vous permettre de **rencontrer individuellement un ou plusieurs professeur(s) le JEUDI 27 juin 2019 de 10h à 12h, et de 13 à 16 h**, le collège organise un horaire de rendez-vous. Les **inscriptions se font en ligne, via le site Myro, du vendredi 31 mai au mardi 25 juin (23h59) inclus**. Il vous suffit d'aller sur la page d'accueil « www.myro.be », d'y indiquer « saintstanislas » et ensuite de cliquer sur l'onglet « reservatie » pour vous inscrire. Vous devez, si ce n'est déjà fait, via « nouvel utilisateur », générer un login et un mot de passe à votre nom de parent responsable pour avoir accès au module d'inscription sans oublier de bien confirmer la réservation souhaitée (en bas de page).

Nous vous rappelons que le PMS reste aussi à votre disposition pendant cette période et qu'il vous est possible de prendre un rendez-vous au 065/33.70.85. Si vous rencontrez un problème majeur pour vous inscrire en ligne durant cette période, il vous est possible de contacter l'accueil du collège par téléphone (065/40.12.50), qui peut vous rendre ce service.

4. DROIT DE RECOURS CONTRE LES DECISIONS DES CONSEILS DE CLASSE (DE LA 2^E À LA 6^E ANNÉE)

4.1. Procédure interne

Nous vous informons par écrit et/ou par contact téléphonique de la délivrance de l'attestation AOB/DFS ou réussite limitée ou AOC/2S aussitôt après la délibération.

Les parents peuvent introduire un recours (au plus tard le jeudi 27/06 à 17h00) contre les attestations AOC (échec total) ou 2S (année supplémentaire au 1er degré) ou AOB (passage dans la classe supérieure avec restriction) ou réussite limitée (DFS – Définition de Forme et Section – pour les élèves terminant le 1er degré n'ayant pas obtenu le CE1D – Certificat du 1er degré). Pour instruire les contestations, pouvant survenir à propos des décisions du conseil de classe et favoriser la conciliation des points de vue, le Collège met en place une procédure interne, qui s'achève le vendredi 28 juin (ou dans les cinq jours qui suivent les délibérations de septembre, à savoir le 6 septembre, la commission interne se réunissant le jeudi 5 septembre à 16h30. Le dernier délai pour déposer un recours en septembre est fixé au jeudi 5 septembre à 14h30).

Sur rendez-vous, vous rencontrez le(s) professeur(s) concerné(s) le jeudi 27 juin ; vous pouvez consulter en sa / leur présence toute épreuve réalisée par votre enfant et constituant le fondement ou une partie du fondement de la décision. Il vous est possible également d'introduire, au terme de l'entretien, une demande de copie de l'épreuve certificative via un formulaire disponible à l'accueil. Vous pouvez demander à un membre de la direction (directeur ou sous-directrice), au plus tard le jeudi 27 juin à 17h00, de faire revoir la décision du conseil de classe ; il y sera donné suite au plus tard le vendredi 28 juin et la décision finale vous sera communiquée par écrit. En septembre, la commission se réunira le jeudi 5 septembre à 16 h 30.

Les conseils de classe de recours éventuels ont lieu le vendredi 6 septembre. Les parents sont avisés par recommandé le lundi 9 septembre.

4.2. Recours externe

En cas de désaccord avec cette décision finale, il vous sera loisible d'introduire un recours auprès d'un Conseil de recours institué par la Communauté française ; pour être recevable, ce recours doit être introduit par recommandé dans les dix jours qui suivent la notification de la décision finale et pour autant qu'ait été épuisée la procédure interne décrite ci-dessus. Une copie de la demande de recours externe **DOIT** également parvenir à la direction de l'école, pour être recevable auprès de la commission externe de recours. Les examens de passage sont exclus de ce droit de recours externe (classes 2 à 6).

Vous nous aiderez à bien organiser cette fin d'année en complétant le talon-réponse et en le faisant parvenir à l'éducateur de niveau.

5. DEUXIEME SESSION

5.1. Affichage des résultats (le 30 août) : deux possibilités

R (réussite) ou D (délibération)

R ⇒ aucune note n'est inférieure à 10/20. Dans ce cas, le passage de classe est acquis d'office.

D ⇒ une au moins des notes est inférieure à 10/20. Dans ce cas, le conseil de classe doit délibérer. La décision sera prise le 2 septembre.

ATTENTION : il est inutile de téléphoner au collège (les résultats ne sont pas disponibles à l'accueil).

5.2. Les résultats des délibérations

Les délibérations ont lieu le lundi 2 septembre en matinée.

La communication des résultats aux parents se fait par TELEPHONE (uniquement en cas d'échec).

Un professeur téléphone au domicile des parents le 2 septembre à partir de 11 heures (en cas d'échec).

Lors de l'entretien téléphonique avec les parents, en cas d'échec, une rencontre leur sera proposée dans la journée du mardi 3 septembre. Cette rencontre aura pour objet de faire le point, dans une perspective constructive, sur les possibilités qui s'offrent à l'élève.

Les bulletins de seconde session seront générés le mardi 3 septembre et disponibles à l'accueil pour les élèves dès le mercredi 4 septembre.

5.3. Recours

Un recours peut être introduit contre la décision du conseil de classe. Ce recours doit être transmis à la direction au plus tard le jeudi 5 septembre à 14h30.

Le cas échéant, la commission interne de recours se réunira le jeudi 5 septembre à 16h30.

D'éventuels conseils de classe de recours se tiendront le vendredi 6 septembre. Les parents sont avertis de leurs conclusions au plus tard le lundi 9 septembre en fin de journée.

6. CASIERS, CONSERVATION DES COURS, REMISE ET EMPRUNT DES LIVRES

Le cas échéant, les clés de casiers seront à remettre à Monsieur Ballant au plus tard la veille du premier jour des examens dans une enveloppe sur laquelle votre fils/fille notera son nom, prénom et classe. La caution sera automatiquement remboursée sur votre compte APSchool.

Les élèves de la 1ère à la rhéto conservent leurs cours en ordre chez eux jusqu'à l'obtention de leur CESS.

Les élèves reprennent leurs livres et dictionnaires avant le début des examens. Merci de vider l'armoire qui se trouve dans chaque classe. Le numéro d'identification doit être visible (code barre).

Une amende peut être exigée si nous estimons que les manuels ont été endommagés.

La reprise et l'emprunt des livres se fait selon l'horaire ci-dessous. Pour la bonne organisation de ce service rendu par l'école, merci de le respecter.

Heure	Ven 21/06	Lun 24/06	Mar 25/06	Mer 26/06	Emprunt de manuels pour les examens de passage	
8h30	5A	4C	1B	2G		
9h	5B	4D	1C	2H	Jeudi 27/06	de 9h à 11h
9h30	5C	4E	1D	2I		de 13h à 16h
10h	5D	4F	1E	2J	Vendredi 28/06	de 9h à 11h
10h30	5E	4G	1F			
11h	6A	3A	1G		Lundi 01/07	de 9h à 11h
11h30	6B	3B	1H			de 13h à 16h
13h	6C	3C	2A		Mardi 02/07	de 9h à 11h
13h30	6D	3D	2B			de 13h à 16h
14h	6E	3E	2C			
14h30	6F	3F	2D			
15h	4A	3G	2E			
15h30	4B	1A	2F			

En cas d'impossibilité à la date ou à l'heure indiquée ci-dessus et pour tout arrangement, merci de contacter au préalable M. Wilmart (etienne.wilmart@saintstanislas.be).

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les plus dévoués.

Vinciane Jacques
Sous-directrice

Thierry Héroufousse
Directeur

EXAMENS DE JUIN

**Talon-réponse à remettre OBLIGATOIREMENT au surveillant-éducateur de niveau
au plus tard le lundi 3 juin 2019**

Monsieur et/ou Madame : NOM

parent(s) de : classe :

a / ont reçu les consignes relatives aux examens

a / ont reçu l'horaire des examens de fin d'année

autorise (-nt) la présence aux seuls examens, selon l'horaire reçu

l'inscrit / inscrivent à l'étude jusqu'à 15 h 20 (organisée du lundi 11 juin au mardi 19 juin inclus)

a / ont pris connaissance des modalités d'inscription à la réunion de parents, en ligne.

Date

Signature des parents